

Lotissement  
L'ESSENTIEL

PLAN DU LOT 38

Cadastre	Superficie réelle	Surface de plancher maximale	S. imperméabilisée maximum hors piscines non couvertes	Emprise maximum des constructions toutes piscines comprises
AH 1535	628 m <sup>2</sup>	200 m <sup>2</sup>	220 m <sup>2</sup>	260 m <sup>2</sup>

LEGENDE REGLES D'URBANISME

Lot à bâtir et zone de construction		Entrée privative non close	
Zone de construction en limite, H < 4 m		Direction du faitage principal	
Alignement obligatoire des constructions		Arbre de haute tige	

LEGENDE BORNAGE ET TOPOGRAPHIE

	1547	Numéro et limite de parcelle Cadastre		
	230.76	Altitude rattachée au NGF		
	Borne OGE		Sommet non matérialisé	
	Clou d'arpentage		25.01	Limite bornée
	Regard d'eaux usées		fe= ...	Cote altimétrique fil d'eau
	Regard d'eaux pluviales		fe= ...	Cote altimétrique fil d'eau
	Abri compteur d'eau potable			Clôture grillagée
	Coffret compteur électrique			Lampadaire
	Regard de télécommunications			Eclairage commun

ECHELLE 1 / 200

Dossier n° 10302

Septembre 2023



Cabinet COURBI

Société de Géomètres-Experts  
N° d'inscription : 2013C200003

380 rue d'Aquitaine - 84100 ORANGE  
T 04 90 34 06 57 F 04 90 51 13 77  
contact@cabinet-courbi.fr

